



## PROCÈS-VERBAL DE LA 27<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Tenue le 18 juin 2024

En présentiel, au 14 rue Soumande ou par visio-conférence

Étaient présents

*(R = Membre régulier avec droit de vote)*

*(O = Observateur sans droit de vote)*

### Secteur loisir

R Josée Landry-Gagnon (Le Sillage) — Simon Jomphe (Boîte à science)

O Audrey Cantin (Scouts du District de Québec) – Pierre-Emmanuel Boutin (Scouts du District de Québec) - Jacques Laberge (ARLPH-CN) –Yannick Arbour (Chœur Azurhythmes) – Chantal Gignac (Accès-Loisirs Québec)

### Secteur sport

R Alexandre Martins (Club d'athlétisme de Québec) – Philippe Bernard (Association Régionale de soccer de Québec) - Jérémie Destouches (Club de Patinage de Vitesse Ville de Québec-CPVVQ) – Jean-François Dorval (Escrime) - Mathieu Rousseau (RSEQ-QCA)

O Philippe Thivierge (Ultimate Québec)

### Secteur municipal

R Marie-Hélène Blouin (Ville de Québec)

### Secteur MRC

R Véronique Gravel (MRC île-d'Orléans)

### Secteur éducation

## Indépendant

Diane Boudreault – Pierre Gendron – François Cloutier

Étaient également présents

Stephanie Caron - et les employé.e.s suivant.e.s de l'ULSCN :  
Maude Gingras – Guillaume St-Pierre – Marie-Jeanne Deschênes – Alexandra Roussin  
– Ruben Moreno – Alexandrine Fortin – Mélissa Feeney – Joann Doyon – Susie-  
Blanche Paradis.

### 1. Ouverture de l'assemblée annuelle des membres

Mathieu Rousseau, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée annuelle des membres de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) ouverte. Il est 16h37

### 2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation

Le quorum aux Assemblées des membres étant constitué des membres présents, le quorum est considéré atteint. Mathieu Rousseau confirme que l'avis de convocation a été envoyé dans les délais prescrits (7 juin 2024), soit 10 jours avant la date fixée pour l'Assemblée.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Mathieu Rousseau procède à la lecture de l'ordre du jour. Jean-François Dorval propose l'adoption de l'ordre du jour tel que soumis. Il est appuyé par Pierre Gendron.

AGA-27-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jean-François Dorval / Pierre Gendron

### 4. Nomination d'un président d'assemblée

Tel que prévu à l'article 23 des règlements généraux de la Corporation, la présidence du Conseil d'administration agit d'office comme présidence de toute assemblée générale. À ce titre M. Mathieu Rousseau présidera cette assemblée.

Le secrétariat du Conseil agit d'office comme secrétariat de toute assemblée. En l'absence de la secrétaire du Conseil. Mme Marie-Hélène Blouin est proposée et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

### 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du 14 septembre 2023

Considérant que le procès-verbal fut distribué quelques jours avant l'Assemblée, sa lecture en est dispensée sur proposition de Simon Jomphe, appuyé par Marie-Hélène Blouin. Jean-François Dorval propose l'adoption du procès-verbal tel que soumis. Il est appuyé de Pierre Gendron.

**AGA-27-02**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Jean-François Dorval / Pierre Gendron**

#### **6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres du 14 septembre 2023**

Considérant que le procès-verbal fut distribué quelques jours avant l'Assemblée, sa lecture en est dispensée sur proposition de Jean-François Dorval et appuyé par Pierre Gendron. Simon Jomphe propose l'adoption du procès-verbal tel que soumis. Il est appuyé de Marie-Hélène Blouin.

**AGA-27-03**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Simon Jomphe / Marie-Hélène Blouin**

#### **7. Dépôt des rapports d'activités**

Mathieu Rousseau fait la lecture de son rapport du président.

Maude Gingras résume le rapport annuel 2023-2024. Considérant que le rapport annuel fut distribué quelques jours avant l'Assemblée, elle en fait ressortir les points marquants.

#### **8. Dépôt du bilan et des états financiers annuels audités**

Maude Gingras, directrice générale fait la lecture des états financiers audités de l'année financière 2023-2024. M. Jean-François Dorval, trésorier en assure la conformité.

Aucune question.

#### **9. Nomination de l'auditeur 2024-2025**

Sous recommandation du Conseil d'administration, Jérémie Destouches propose de reconduire la firme Merlin et associés comme auditeur pour l'année financière 2024-2025. Il est appuyé de Marie-Hélène Blouin.

**AGA-27-04**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Jérémie Destouches / Marie-Hélène Blouin**

## 10. Élection des administrateurs

M. Mathieu Rousseau explique qu'un comité d'élection a été mis en place. Conformément à l'article 74 des règlements généraux de la Corporation, le comité d'élection est composé de deux (2) Administrateurs dont le poste n'est pas en élection et d'une (1) personne externe (non déléguée, non Administratrice et non employée), savante en gouvernance ou en ressources humaines et non candidate. La personne externe occupe d'office le poste de présidence du comité. Le comité a pour principal mandat de diriger et encadrer le processus d'élection, de valider l'éligibilité des candidatures reçues et de mener les élections.

Tel que mentionné à l'article 32 des règlements généraux de la Corporation, lors de l'Assemblée générale annuelle, la présidence du comité d'élection agit comme présidence d'élection.

M. Rousseau présente donc Mme Stephanie Caron, CPA.

Mme Stephanie Caron résume le rapport du comité d'élection.

Pour les fins de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2024, les membres ont à élire;

- 1 administrateur(trice) dans la catégorie Loisir (durée de 2 ans)
- 2 administrateur(trice)s dans la catégorie Sport (durée de 2 ans)
- 1 administrateur(trice) dans la catégorie Municipal (durée de 2 ans)
- 1 administrateur(trice) dans la catégorie MRC (durée de 1 an)
- 1 administrateur(trice) dans la catégorie Éducation (durée de 1 an)
- 1 administrateur(trice) indépendant(e) (durée de 2 ans)

À la clôture de la période de mise en candidature fixée au 28 mai 2024, quatre personnes avaient déposé leur candidature. Le comité d'élection a par la suite procédé à la vérification des candidatures et c'est assuré que les conditions d'éligibilité de l'article 30 des règlements généraux étaient respectés. Le comité déclare en conséquence éligibles les personnes suivantes:

- o Jean-François Dorval, sport;
- o Jérémie Destouches, sport;
- o Marie-Hélène Blouin, municipalité;
- o François Cloutier, indépendant;

Mme Caron rappelle aux membres que les compétences suivantes, sans s'y limiter, sont recherchées pour compléter la matrice de compétences des administrateurs : une expertise juridique, de gestion des risques ou en marketing.

Pour le secteur loisir, comme le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à combler, Mme Stephanie Caron procède séance tenante à un appel de candidatures.

Mme Josée Landry-Gagnon se présente et est élue par acclamation.

Pour le secteur sport, suite à la démission volontaire de Mathieu Rousseau au poste d'administrateur sport, le nombre de candidats étant égal au nombre de postes à combler, Mme Caron déclare M. Jean-François Dorval et M. Jérémie Destouches élus par acclamation.

Messieurs Dorval et Destouches se présentent.

Pour le secteur municipal, comme le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, Mme Stephanie Caron déclare Mme Marie-Hélène Blouin élue par acclamation.

Pour le secteur MRC (durée de 1 an), comme le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à combler, Mme Stephanie Caron procède séance tenante à un appel de candidatures.

Mme Véronique Gravel se présente et est élue par acclamation.

Pour le secteur éducation (durée de 1 an), comme le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à combler, Mme Stephanie Caron procède séance tenante à un appel de candidatures.

M. Mathieu Rousseau pose sa candidature. Comme le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, Mme Stephanie Caron déclare M. Rousseau élu par acclamation.

Pour le poste d'indépendant, comme le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, Mme Stephanie Caron déclare, suite à sa présentation, M. François Cloutier élu par acclamation.

Mme Stephanie Caron met fin au processus d'élection.

M. Mathieu Rousseau remercie Mme Caron ainsi que tous les candidats pour l'intérêt porté envers l'ULSCN et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs. Il en profite également pour remercier les administrateurs sortants pour leur implication au cours des dernières années :

- Joannie St-Pierre
- Philippe Dufour
- Pierre Gendron

Mathieu Rousseau souligne particulièrement la contribution de M. Gendron et le remercie pour son implication au cours des 14 dernières années, soit depuis 2009.

## 11. Période de questions

Aucun point n'est abordé.

## 12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée annuelle des membres est levée.

Il est 17h32.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. H. Blouin', written in a cursive style.

---

Mme Marie-Hélène Blouin,  
Secrétaire d'assemblée